



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES



PROJET DE LOI RELATIF À LA SANTÉ

1^{ER} OCTOBRE 2014

AG DU RÉSEAU FRANÇAIS DES VILLES SANTÉ DE L'OMS, PARIS

Pascal Mélihan-Cheinin,
Sous-directeur de la santé des populations et de la prévention des maladies chroniques
DGS
Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes



INTRODUCTION





DE LA SNS À LA LOI DE SANTÉ, MARISOL TOURAINE LE 19 JUIN 2014

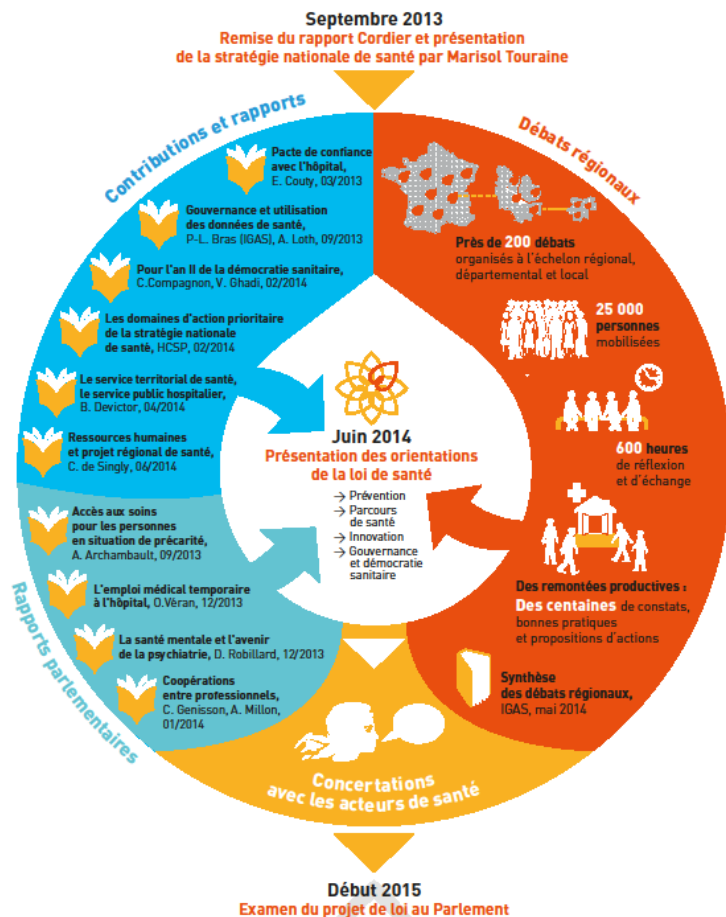
- **L'enjeu de la Stratégie nationale de santé: refonder notre système de santé face à trois défis**
 - **Le vieillissement : en 2040, 10 millions de Français de plus de 75 ans**
 - **L'augmentation des maladies chroniques, près d'1 Français / 4**
 - **La mobilisation de l'innovation au service de la qualité et de l'efficacité de la médecine**
 - **... un contexte économique contraint, préserver le financement solidaire**





4

De la stratégie nationale de santé à la loi de santé





UNE LOI POUR DES PRIORITÉS D'ACTION DANS LA DURÉE

• Une loi fondée sur une triple ambition

- Apporter des réponses concrètes aux besoins exprimés au quotidien par les Français pour faciliter leur accès aux soins, les aider et les accompagner
- Faire de la promotion de la santé et de la prévention des composantes à part entière de la politique de santé
- Réorienter notre système de santé vers une prise en charge de proximité (le premier recours)

• En évitant certains écueils

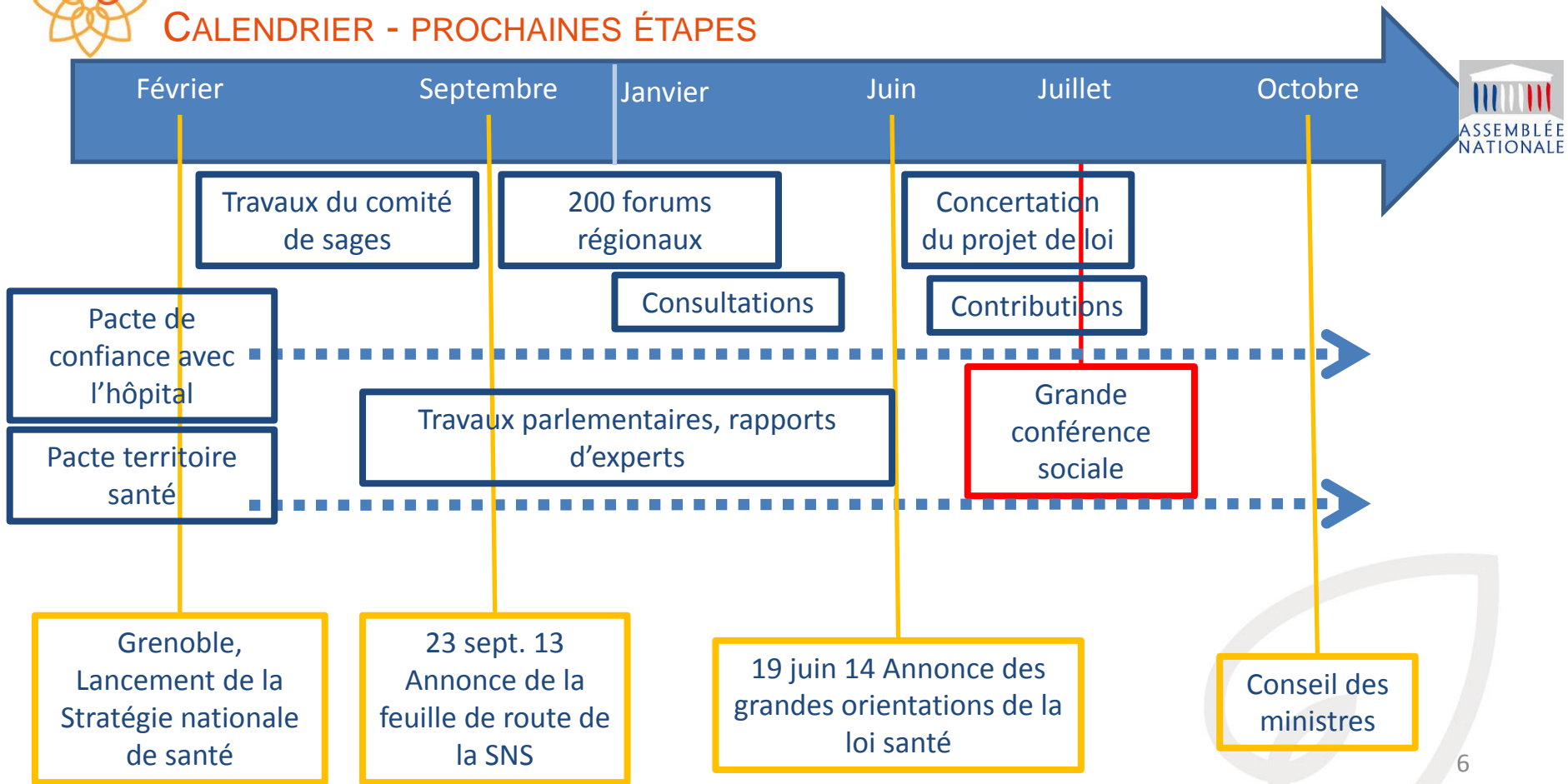
- Pas de grand mécano institutionnel
- Ni de loi de santé publique comportant une centaine d'objectifs

Ce projet de loi est structuré en quatre titres

- 1 – Prévention, éducation et promotion de la santé
- 2 – Faciliter les relations des Français avec leur système de santé
- 3 – Innover pour garantir la pérennité de notre système de santé
- 4 – Renforcer l'efficacité des politiques publiques et de la démocratie sanitaire



CALENDRIER - PROCHAINES ÉTAPES





PROJET DE LOI





La loi de santé... répond aux défis de demain

- Faciliter l'accès de tous à l'excellence et à l'innovation
- Combattre les inégalités sociales de santé et les discriminations
- Mieux répondre aux besoins spécifiques des personnes atteintes de maladies chroniques et des personnes âgées
- Renforcer la participation des citoyens à l'élaboration des politiques de santé
- Mieux coordonner les parcours de santé



STRATÉGIE
NATIONALE
DE SANTÉ



MINISTÈRE
DES AFFAIRES SOCIALES,
DES FAMILLES
ET DE LA SOLIDARITÉ



**DEVELOPPER LA PREVENTION POUR DONNER AUX
FRANCAIS LE POUVOIR D'AGIR SUR LEUR SANTE**





La loi de santé... donne la priorité à la prévention

- **Inscrire** la prévention comme l'un des piliers de la politique de santé
- **Lutter** contre les dangers de l'alcool, en priorité auprès des jeunes
- **Systématiser** le réflexe santé à l'école
- **Améliorer** l'information nutritionnelle
- **Rendre possible** le choix d'un médecin traitant pour les enfants de 0 à 16 ans
- **Favoriser** les pratiques innovantes comme les autotests, en faveur des publics les plus vulnérables



STRATÉGIE
NATIONALE
DE SANTÉ





**FACILITER AU QUOTIDIEN LE PARCOURS DE SANTE DES
FRANCAIS**





La loi de santé...

facilite l'accès aux soins en créant le service territorial de santé au public

- Déployer le service public d'information en santé
- Permettre de trouver un professionnel de santé près de chez soi
- Créer un numéro d'appel unique pour trouver un médecin de garde
- Informer l'utilisateur sur le coût de son hospitalisation



STRATÉGIE
NATIONALE
DE SANTÉ



MINISTÈRE
DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES TERRITOIRES RURAUX



RENFORCER L'EFFICACITE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET LA DEMOCRATIE SANITAIRE





La loi de santé... relance la démocratie sanitaire

- **Renforcer** la participation des citoyens à l'élaboration des politiques de santé
- **Créer** l'action de groupe en santé
- **Organiser** l'accès aux données de santé : pour une plus grande transparence dans le respect des données confidentielles



STRATÉGIE
NATIONALE
DE SANTÉ

